

5<sup>c.</sup> Journal du Lot 5<sup>c.</sup>

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche.

Abonnements

Table with 3 columns: Location (CAHORS ville, LOT et départements limitrophes, Autres départements), Duration (3 mois, 6 mois, 1 an), Price (fr. 3, 5, 6, 8, 9, 11)

Les abonnements se paient d'avance. Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse.

Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur | L. BONNET, Rédacteur en chef

L'Agence HAVAS, 8, Place de la Bourse, est seule chargée, à Paris, de recevoir les Annonces pour le Journal.

Publicité

Table with 2 columns: Type (ANNONCES (la ligne), RÉCLAMES), Price (25 cent., 50 cent.)

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

BON A RAPPELER

Le comte Nigra, qui fut ambassadeur d'Italie à Berlin en 1870, vient de faire paraître un article où il rapporte le récit que lui fit Guillaume Ier des incidents qui, entre lui et Benedetti, ambassadeur français à Berlin, provoquèrent la déclaration de guerre de Napoléon III.

Cela nous a rappelé que l'année dernière le même comte Nigra publia un article qui fit grand bruit en Europe et qui méritait surtout l'attention des républicains français.

Aux côtés de ces dissimulés leurs rancunes et leurs ambitions derrière la grande idée de patrie, il est bon de rappeler qu'ils ont été plus funestes à la France que ses pires ennemis.

Le roi d'Italie d'accord avec l'Autriche, nous offrait une alliance contre la Prusse. En échange, que nous demandait-il ? Simplement de retirer nos soldats de Rome et de ne plus nous opposer à ce que le gouvernement italien prenne possession de sa capitale.

fut renouvelée alors que la guerre était déjà commencée. Cette fois, en face de l'effrayante responsabilité, Napoléon III hésitait. Peut-être eût-il accepté, mais un nouvel effort du parti clérical eut raison de ses scrupules.

Il ne cédait pas sur Rome ! Ah ! les cœurs chrétiens des catholiques romains pouvaient battre de joie et de fierté. La France restait malgré tout la protectrice du Pape. Il ne cédait pas sur Rome ! Il cédait sur la France.

Mais bah ! qu'importait à la France à ces gens, pourvu que l'Eglise Romaine conservât ses Etats. Nous manquons de soldats pour défendre la patrie contre les Allemands, mais les cléricaux étaient heureux parce que nous en avions à Rome qui défendaient le Pape contre les Italiens.

D'ailleurs, la guerre de 1870 était à peine terminée, les soldats prussiens n'avaient pas encore complètement quitté notre territoire, que les cléricaux parlaient de nous entraîner à une nouvelle guerre contre l'Italie.

Et voilà le parti qui a l'impudence de parler au nom du patriotisme, lui qui fut toujours le parti de la trahison.

Emile LAPORTE.

Chambre des Députés

Séance du 6 juillet 1907. PRÉSIDENCE DE M. BRISSON. M. le président donne lecture de la lettre que lui adresse M. le président de la Chambre des députés d'Italie.

M. Georges Berry parle en faveur des petits commerçants que la loi va frapper. D'autre part, la déclaration exigée ne supprimera pas le mouillage. Pour l'empêcher, il faudrait saisir l'acide tartrique qui est indispensable pour cette opération.

Les dispositions du paragraphe ci-dessus ne s'appliquent pas aux vins en bouteilles qui porteront les étiquettes des noms d'origine ou des marques commerciales, ni aux vins nouveaux dont la fermentation n'est pas terminée.

M. Puch demande la suppression de cet article comme devant être néfaste pour les petits commerçants, il sera d'autre part impossible de l'appliquer.

M. Cazeaux-Cazalet combat l'amendement et s'attache à justifier la nécessité de l'indication pour les vendeurs du degré alcoolique du vin. L'article 1er ayant pour but de remédier au mouillage.

Après le rejet de plusieurs amendements, les derniers articles sont également adoptés ainsi que l'ensemble.

La Chambre a abordé la discussion du projet de loi adopté avec modification par le Sénat, relatif au renvoi anticipé des militaires de la classe 1903 ayant accompli 2 ans de service.

EN RUSSIE

Assassinat du capitaine Psychkine. Le capitaine de gendarmerie Psychkine a été assassiné dans une rue de la ville ; son assassin s'est enfui.

Le Tsar s'apprête à aller croiser avec la famille impériale, à bord de son yacht, sur les côtes de Finlande et, dit-on, de Norvège.

fatigues et des soucis énormes et constants du pouvoir absolu. Il pourrait enfin respirer librement, loin de ses résidences de Péterhof et de Tsarsko-Sélo que, malgré leurs richesses, les malheurs du temps ont changées en prisons dorées.

A chacun son dû

Au cours de sa récente interpellation, M. Aldy a rapporté un fait inouï. Dans la ville de Narbonne en état de siège, il devenait très difficile aux médecins d'accomplir les devoirs de leur profession.

Il est évident que le général, qui a répondu d'une pareille façon, a fait montre d'une mentalité qui ne l'honore guère. Or, savez-vous de quelle façon la Libre Parole, tente de le faire bénéficier des circonstances atténuantes ?

Après le rejet de plusieurs amendements, les derniers articles sont également adoptés ainsi que l'ensemble. Le ministre de la guerre demande à la Chambre de discuter lundi, à la séance de 2 heures, le projet de loi relatif au renvoi anticipé de la classe 1903.

En Italie

En Italie l'émotion soulevée par la mort récente du Comte Nigra, ancien secrétaire de Cavour et ancien ambassadeur d'Italie à Paris, Saint-Pétersbourg et Vienne, a pris fin.

anciens alliés et nos obligés nous abandonnaient à notre destin redoutable, Garibaldi se souvenait du sang français versé à Magenta et à Solferino et accourait loyalement mettre son épée et ses efforts généreux au service de la France agonisante et de la République naissante.

INFORMATIONS

Elections législatives CREUSE. Scrutin de ballottage (Arrondissement de Boussac). Inscrits : 12.738. — Votants : 9.833.

Scrutin de ballottage (1er circonscription de St-Quentin). Inscrits : 709 ; votants 708. Ont obtenu : MM. Rouby, député de Tulle, (1er circonscription) radical (élu) 423 voix.

Elections sénatoriales Corrèze. Inscrits 709 ; votants 708. Ont obtenu : MM. Rouby, député de Tulle, (1er circonscription) radical (élu) 423 voix.

Scrutin de ballottage (1er circonscription de St-Quentin). Inscrits : 709 ; votants 708. Ont obtenu : MM. Rouby, député de Tulle, (1er circonscription) radical (élu) 423 voix.

Scrutin de ballottage (1er circonscription de St-Quentin). Inscrits : 709 ; votants 708. Ont obtenu : MM. Rouby, député de Tulle, (1er circonscription) radical (élu) 423 voix.

Scrutin de ballottage (1er circonscription de St-Quentin). Inscrits : 709 ; votants 708. Ont obtenu : MM. Rouby, député de Tulle, (1er circonscription) radical (élu) 423 voix.

Scrutin de ballottage (1er circonscription de St-Quentin). Inscrits : 709 ; votants 708. Ont obtenu : MM. Rouby, député de Tulle, (1er circonscription) radical (élu) 423 voix.

Deuxième tour. Inscrits : 421 ; votants : 417. MM. Pellissier, conseiller général radical socialiste... 126 voix.

Troisième tour. MM. Pellissier, conseiller général radical socialiste (élu)... 231 voix.

La Conférence de la Haye. Au sujet de la question de l'ouverture des hostilités, la suite de la discussion a amené le baron Amrschall à déclarer qu'il acceptait la proposition française.

Le candidat radical s'était désisté en faveur du socialiste. M. de Sal, élu par 413 voix en 1886, avait été réélu en 1894 par 392, et en 1903 par 502.

La question a été reprise, mais on intervertira l'ordre de la discussion en commençant par la contrebande, puis par le blocus et en terminant par la propriété privée.

Le droit électoral des femmes. Le conseil national des « Femmes françaises » a tenu son assemblée générale dimanche, au Musée social, rue Las-Cases, sous la présidence de Mlle Sarah Monod.

Après la lecture de plusieurs rapports, Mme Peronneau, au nom de la section du suffrage, présidée par Mme Georges Martin, a annoncé que la pétition du conseil national en faveur de l'extension aux femmes du suffrage dit « universel » se couvrirait de signatures.

# CHRONIQUE LOCALE

## Par le mépris

Le sénateur panamitar Béral soutient aujourd'hui le même programme politique qu'autrefois !!! C'est le moniteur des renégats qui l'affirme!

Mais qui le croira ?

A l'époque où M. Béral était le chef du parti républicain et avec de Verninac, menait le combat contre la réaction, pensait-il à recruter tous les débris des vieux partis ?

Aurait-il soutenu les Bourdin, Cadiergues, Ayroles, Mourguès, Phalip, tous fidèles soldats des régimes déchus ?

M. Béral aurait le même programme politique qu'autrefois ?

Mais par quel prodige ce programme contre lequel se dressaient les curés, les hobereaux, est-il devenu le programme de tous ceux-ci ?

Comment peut-on expliquer qu'aux dernières élections il n'ait pas manqué une voix nettement cléricale au sénateur panamitar ?

Non, non ! la vérité c'est que le sénateur Béral, aigri par les événements malpropres dont il fut un triste héros, voulait par tous les moyens obtenir ce qu'il appelle « sa réhabilitation ».

Posté dans un coin, il racolait à toute occasion quiconque atteignait contre le renégat, contre les honorables personnalités du parti radical et à tous les aigris, à toutes les épaves du suffrage universel, il faisait promesses sur promesses pour obtenir confiance.

Le marché fut conclu, dans l'ombre, car si jadis les luttes menées par le renégat contre la réaction avaient lieu au grand jour des réunions publiques, des manifestations populaires, aujourd'hui, le renégat reste dans l'ombre comme lorsqu'il combinait ses spéculations au détriment des gogos !

Confiance lui fut donnée : ses électeurs eux-mêmes furent étonnés du résultat !

Mais de ce jour, le sénateur Béral songea à assouvir ses haines !

« Ce rescapé de la politique comme le disait Cocula, n'a qu'un but : se venger de tous les honnêtes gens qui méprisent, l'avaient rejeté après son équipée honteuse du Panama !

De programme politique à cette heure, il n'en a pas !

Et ce n'est que pour cette raison qu'autour du renégat se groupent les irréductibles adversaires des institutions républicaines.

Pour eux, le sénateur Béral dont ils connaissent les rancunes violentes, l'audace et le cynisme n'est qu'un instrument !

Que le renégat fasse quelque jour le simple geste de vouloir se libérer de ses alliés — mais non pas ses amis — il verra de quelle façon il sera traité par ses alliés — non pas ses amis, — car il n'a d'amis que ceux-là qui espèrent faveurs et sûretés que d'autres n'ont pu leur faire obtenir.

Cartouche aussi avait de fidèles amis !

Voilà la vérité ! le sénateur Béral a renié tout son passé républicain, il a déchiré son programme politique ; il ne poursuit qu'un but : la vengeance !

Les républicains, les honnêtes gens ont répondu et répondront par le mépris !

LOUIS BONNET

## MENSONGE, IMPUDENCE

La trinité nefaste comprend combien son impopularité est grande parmi les populations !

Il ne lui suffit pas de racoler tous les aigris, tous les déchets des vieux partis, elle foule aux pieds les derniers scrupules, si tant il est vrai qu'elle en eut jamais !

Sénateurs et députés renégats font circuler le bruit que le député Munin-Bourdin est le candidat officiel à l'élection au Conseil général dans le canton de Castelnau !

C'est un mensonge ! c'est une impudence ! !

Il n'y a de candidats agréables au gouvernement que ceux-là qui sont présentés par les comités radicaux.

Il n'y en a pas d'autres, car le gouvernement sait trop, combien sont peu dignes de confiance les faux bonshommes qui ont trahi tous les partis pour assouvir des appétits, des rancunes et des haines.

Nous mettons au défi le sénateur Béral-Panama et son candidat de prouver la véracité du bruit colporté.

LOUIS BONNET.

## Licenciement

Par suite de l'épidémie de fièvre scarlatine qui sévit parmi les élèves du lycée Gambetta, ceux-ci ont été licenciés dimanche.

## Retour de la musique du 7<sup>e</sup>

Dimanche à midi la musique du 7<sup>e</sup> est rentrée à Cahors.

C'est sur les pressantes démarches de M. le docteur Darquier, le dévoué maire de notre ville, que cette mesure a été prise.

Il faut espérer que bientôt le régiment sera également de retour dans notre ville qui subit du fait de cette absence, un réel préjudice.

## L'Orphéon de Cahors

Ainsi qu'un télégramme l'annonçait dimanche soir, nos excellents orphéonistes ont remporté un vrai triomphe au concours orphéonique de Figeac :

1<sup>er</sup> prix de lecture à vue.

1<sup>er</sup> prix d'exécution.

1<sup>er</sup> prix d'honneur et prime de 400 fr.

Un pareil succès ne pouvait laisser indifférents les Cadurciens qui lundi soir attendaient nombreux l'arrivée des lauréats.

L'Avenir Cadurcien, la dévouée société musicale, se rendit à la gare rejoindre ses camarades de l'Orphéon qui aux sons d'un entraînant pas redoublé se sont rendus devant l'Hôtel-de-Ville où une foule sympathique leur a fait un chaleureux accueil.

Après que l'Avenir Cadurcien eut fait entendre la Marseillaise, aux applaudissements de la foule, les orphéonistes ont été reçus dans la salle du Conseil municipal par M. Carlin, 1<sup>er</sup> adjoint, qui leur a adressé au nom de la municipalité de vives félicitations pour les brillants succès obtenus.

Des rafraichissements ont été ensuite servis, puis nos orphéonistes sont rentrés chez eux prendre un repos bien mérité.

A notre tour, nous adressons aux excellents chanteurs et à leur distingué directeur M. Barreau, nos plus vives félicitations.

## Avion Cadurcien

La Société nautique donnera le dimanche 14 juillet de grandes fêtes nautiques.

Ceux qui voudront participer aux divers jeux, sont priés de se faire inscrire sans tarder au secrétariat de la Mairie.

## Droits de place

Il sera procédé, le vendredi 26 juillet 1907, à deux heures du soir, dans la salle des actes publiques de l'Hôtel-de-Ville, à l'adjudication, à l'extinction des feux, au plus offrant et dernier enchérissseur, de la mise en ferme des droits de place et de stationnement à percevoir sur les places, marchés et autres lieux de la ville de Cahors.

L'effet de l'adjudication commencera le 1<sup>er</sup> août 1907 pour prendre fin le 31 juillet 1911.

La mise à prix est fixée, pour chaque année de bail, à 12.000 francs en sus des charges.

On n'admettra aux enchères que des personnes d'une moralité, d'une solvabilité et d'une capacité reconnues, et qui, après s'être fait inscrire, trois jours avant, sur le tableau des candidats, auront été déclarés admissibles par l'autorité municipale.

Ni ne pourra prendre part à l'adjudication s'il n'est français ou naturalisé français.

Aucune femme ne sera admise à concourir.

Les concurrents seront tenus de verser préalablement dans la caisse du Trésorier Payeur général, à titre de cautionnement provisoire, une somme de mille francs ; ils justifieront de ce versement au moyen d'un récépissé qu'ils devront déposer lors de leur inscription sur le tableau des candidats.

Le cautionnement définitif qui sera égal à deux mensualités, devra être complètement dans les trois jours qui suivront l'adjudication.

Le cahier des charges et le tarif des droits à percevoir sont déposés au secrétariat de la mairie où on peut en prendre connaissance.

Le maire de Cahors, Officier d'Académie,

D<sup>r</sup> Pierre DARQUIER.

## Les Prévoyants de l'Avenir

Société civile de retraites

Situation au 30 Juin 1907

Capital..... 67.463.410 fr.

Sociétaires existants 562.903

Sections (France et Colonies)..... 2 177

Somme payée aux

rentiers..... 5 514.015

## Transport de justice

MM. Villotte, procureur de la République ; Fournier, juge d'instruction et Mégès, commis-greffier, se sont rendus à Puy-l'Évêque où, avec l'aide de M. le docteur Rouma, ils ont instruit une affaire qui leur avait été dénoncée.

De l'enquête préliminaire à laquelle

ils se sont livrés, il résulterait que le nommé Oscar Labarthe, 30 ans, négociant à Puy-l'Évêque, aurait, dans un accès de jalousie, vitriolé son épouse, Augusta Bédudé, âgée de 27 ans.

La figure et le cou de la femme Labarthe sont affreusement brûlés ; les yeux seuls, qu'elle a protégés avec ses bras, sont préservés.

L'enquête se poursuit.

## NOS DÉPÊCHES

### Télégrammes reçus hier :

Paris, 8 juillet, 2 h. s.

### Aérostation

Le dirigeable « Patrie » a fait dans la matinée au dessus de Paris, d'heureuses expériences.

### En Italie

Une dépêche de Cagliari signale l'arrivée en Sardaigne de renforts de troupes pour assurer le calme malgré les grévistes.

### Télégrammes reçus aujourd'hui :

Paris, 9 juillet, 1 h. 34 s.

### Le successeur de M. Sarraut

M. Clemenceau n'a pris encore aucune décision relativement à la succession de M. Sarraut. Parmi les personnalités devant succéder à M. Sarraut, on cite MM. Dron, Maujan, Rabier, Jeanney et Rajon.

### Conseil des ministres

Les ministres n'ont pas tenu de conseil aujourd'hui ; ils se réuniront jeudi à l'Élysée.

### Clôture de la session parlementaire

On confirme que le gouvernement veut clôturer la session parlementaire samedi.

AGENCE FOURNIER.

### Arrondissement de Cahors

#### Luzech

Accident d'automobile. — Encore un accident d'automobile au fameux tournant du chemin de grande communication n° 9 dans la traversée de Luzech en face la maison Desprats.

Lundi soir, vers 7 heures 1/2, M. Tropineau, de Limoges, en visite chez un ami, s'était rendu à la gare de Luzech, à l'arrivée du train de Cahors, pour prendre la nièce de M. Lutz, directeur de l'usine à gaz carbonique. Il avait pris dans sa voiture Mme Lutz et ses deux enfants.

Au retour, le conducteur ayant, à cause d'une trop grande vitesse, mal pris la direction, au point dangereux signalé pourtant par deux poteaux du Touring-Club, alla butter violemment contre le parapet du canal et heureusement arrêtait net après quelques mètres de course.

La violence du choc avait projeté sur le sol Mme Lutz qui se relevait sans aucun mal. Les autres voyageurs étaient indemnes. Tout le monde avait eu seulement grand peur, mais ils l'avaient échappé belle !

La voiture, dont plusieurs parties essentielles sont faussées, nécessitera des réparations sérieuses.

Nous avons signalé à plusieurs reprises et notamment au mois d'avril dernier, les dangers courus par les touristes dans la traversée de notre ville. Il est nécessaire de prévenir des catastrophes irréparables en modifiant les abords de la route aux endroits dangereux.

L'administration s'est enfin décidée à employer les fonds mis à sa disposition à cet effet. Les travaux ont été adjugés dimanche.

Espérons que l'entrepreneur ne lésinera pas et qu'il activera le plus possible les réparations.

### Arrondissement de Figeac

### LES FÊTES DE FIGEAC

C'est au milieu d'une cohue invraisemblable que nous arrivâmes samedi soir à Figeac, où débarquâmes de tous les points de la région, visiteurs, invites, membres des sociétés chorales et musicales, des vétérans des armées de terre et de mer pour assister ou prendre part aux fêtes du 7 juillet.

Le trajet, malgré que les compartiments des wagons fussent au complet, parut court, tant il y avait de la gaieté parmi tous, surtout parmi les excellents orphéonistes de Cahors.

Certes, non, ils n'engendrent pas la mélancolie, et c'était plaisir que d'entendre de tous les wagons éclats de rire et bravos.

A 10 heures seulement, nous pûmes

sortir de la gare et entrer dans Figeac en pleine réjouissance.

Une retraite aux flambeaux suivie par des milliers d'hommes, de femmes, d'enfants portant des lamions parcourut les rues brillamment illuminées.

Les fanfares qui sont arrivées pour le concours mu-séal font entendre des pas redoublés, ce pendant que les orphéons entonnent un chœur.

Bien tard dans la nuit, c'est un tapage assourdissant, qui ne cesse que quelques heures pour reprendre à la pointe du jour.

Et toute la journée les rues de Figeac résonnent du bruit des fanfares, qui se rendent au concours ou qui en reviennent.

L'animation est inouïe, dès 10 heures du matin devant la gare, où le service d'ordre est assuré par les gendarmes.

Dans la cour de la gare les sociétés de vétérans, drapeaux déployés attendent l'arrivée des autorités.

Sur le quai de la gare, MM. Boissonnade, sous-préfet de Figeac, Bécays, Malvy, députés, Pezet, maire, viennent recevoir M. le Préfet du Lot.

Dès l'arrivée du train, les salutations et les présentations faites, M. le Préfet, accompagné de MM. Colombié, Laburthe, conseillers de préfecture, et Brugère, chef de cabinet, prend place dans le landau du sous-préfet.

Les clairons et les tambours des sociétés de vétérans sonnent et battent aux champs, puis, font entendre le salut au drapeau.

Les autorités se rendent à la sous-préfecture, et à la mairie, où le Préfet est reçu par la municipalité et le Conseil municipal de Figeac.

Le cortège se rend ensuite à l'hopital mais midi approche : l'on se rend au banquet qui a lieu sous la halle, admirablement décorée.

Tables immenses sont dressées au tour desquelles prennent place 500 convives.

Les tables d'honneur sont assis : MM. Chappon, préfet du Lot, Pezet, maire, Cocula, sénateur, Bécays, Malvy, députés, Boissonnade, sous-préfet de Figeac, Chabbert, sous-préfet de Gourdon, Laburthe, Colombié, conseillers de préfecture, Darquier, maire de Cahors, Pauliac, Loubet, Talou, Boyer, Peyrichou, Larauadie, Murat, Longpuech, conseillers généraux, les conseillers d'arrondissement républicains de l'arrondissement de Figeac, Fel, maire de Maurs, Coleslant, directeur du Journal du Lot, et un grand nombre de personnalités politiques du département, Brugère, chef de cabinet du préfet du Lot, Carrayrou, chef de cabinet du préfet de Tarn-et-Garonne.

La presse était représentée par la Dépêche, la France, la Petite Gironde et le Journal du Lot.

Le diner servi par l'hôtel Fabrègue est bien composé : chacun y fait honneur.

Au dessert, des discours très éloquentes et vivement applaudis sont prononcés par MM. le Préfet du Lot, Pezet, maire de Figeac, Bécays, député, Malvy, député, Cocula, sénateur, Talou, conseiller général, Darquier, maire de Cahors, Pauliac, président du conseil général.

Nous ne publions pas aujourd'hui les discours qui furent prononcés ; ce sera pour dimanche, car cette partie de la fête qui est toute la partie politique méritait d'être connue en son entier.

Nos populations tiendront à connaître les déclarations nettes qui furent faites par les divers orateurs contre la politique de réaction, de louches combinaisons de M. Béral, Rey et Bourdin tendant d'imposer dans le département.

Tous doivent savoir ce que nos amis de Figeac et de Gourdon pensent des renégats, des traîtres, des malfaiseurs de la politique et des rescapés de la cour d'assises.

### L'inauguration du Monument

Le banquet prit fin à 3 heures. La foule enthousiasmée par les belles paroles qu'elle venait d'entendre se rendit sur la place de la Raison où va avoir lieu l'inauguration du monument élevé à la mémoire des soldats morts en 1870-71.

Sur une estrade dressée face le monument prennent place les membres du Comité du monument et les autorités. Mais le signal est donné : Clairons et tambours sonnent et battent aux champs ; la voile qui recouvre le monument est enlevé, la musique joue la Marseillaise.

La foule immense qui se presse sur la place de la Raison, applaudit longuement. Le spectacle est impressionnant. Puis un silence relatif s'établit ; M. du Pouget, président de la société des Combattants de 1870-71, en un excellent discours fait la remise à la ville de Figeac du monument, au milieu des vives acclamations de la foule.

### DISCOURS DE M. DU POUJET

Mesdames, Messieurs, Président de la Société des Combattants de 1870-71 de l'arrondissement, j'ai l'honneur et le devoir de remettre à M. le Maire de Figeac le monument élevé à la mémoire de nos camarades morts pendant l'année terrible.

Année terrible en effet que celle où la France, envahie par des armées nombreuses, longuement et savamment préparées, n'avait à leur opposer qu'une poignée de braves qui, s'ils n'ont pu vaincre, ont su du moins arracher des cris d'admiration à leurs vainqueurs.

Après les premières défaites et à l'appel de la Patrie, ses enfants coururent se ranger sous son drapeau, espérant lui faire de leurs poitrins un rempart contre l'invasisseur. Que pouvait leur courage et leur dévouement contre un ennemi si supérieur en nombre ?

Ils ont sur la neige, succombant de misère, de fatigue et de faim. On lisait dans leurs yeux un sombre désespoir de ne pouvoir par leur mort sauver leur pays, mais ils marchaient ayant pour guide l'honneur et le devoir.

Nous n'avons pas cru qu'un *vox victis* éternel, daté par ces martyrs du patriotisme et aussitôt après la formation de notre Société, nous avons résolu de leur élever un monument, qui grâce au talent de M. Seyssé, l'éminent artiste qui l'a exécuté, est un des plus beaux qui aient été élevés en France.

Notre tâche a été bien facilitée par M. Anglade, riche industriel, dont l'impénétrable générosité ne connaît pas de bornes, lorsqu'il s'agit de venir en aide à l'exécution d'une noble pensée. Qu'il veuille bien accepter nos chaleureux remerciements.

Nous avons demandé que le mobile placé dans le groupe rappelât autant que possible, les traits de M. Delpuch, mort à Ligny, frère de notre sympathique camarade et ami si aimé et si estimé de tous ceux qui le connaissent.

Nous avons voulu enfin que l'œuvre fut couronnée par le capitaine Anglade, que le général Ambert compare à si juste titre, au chevalier d'Assas. Il préfère à une vie qui s'offrirait à lui pleine de promesses et séductions, une mort affectueuse qu'il crut utile à sa Patrie. Dans son ordre du jour du 6 avril 1902, au sujet de la décoration du drapeau, le colonel de Eu, commandant le 2<sup>e</sup> Régiment de Tirailleurs algériens s'exprime ainsi : « Cependant les phalanges ennemies s'accroissent sans cesse et se poussent l'une l'autre telle une mer montante dont les vagues succèdent aux vagues et battent le rivage sans trêve ni repos. Le lieutenant colonel Coloneux aujourd'hui général de division du cadre de réserve à Mostaganem, est blessé. Le colonel Suzzoni est tué. Le capitaine Anglade, isolé avec une poignée d'hommes au milieu de ces Allemands tue de sa propre main un major Bavarois qui lui crie de se rendre, puis il meurt, percé de coups, ainsi que tous ceux qui l'accompagnaient, 15 officiers, 800 sous-officiers caporaux et tirailleurs gisent inertes, cadavres sanglants, sur le terrain de la lutte. Les blessés sont plus nombreux encore. Le régiment est anéanti, mais le drapeau reste debout, intact et superbe ; il flotte fier et glorieux parmi les morts et les mourants. Il faut le sauver. Sa garde est horriblement tourmentée de fer et de feu, elle ignore la peur et fait fi du danger. Le sergent Abdelkader-Ben Dekklick emporte enfin l'emblème aux trois couleurs, accompagné de quelques héros ».

Oui, le capitaine Anglade, fils d'un artisan de Figeac, incarne bien, par son geste héroïque, le type du vrai soldat français, auquel importe peu les privations, la misère, les souffrances, auquel il importe peu qu'il tombe d'une ballonnette au cœur, ou d'une balle au front, pourvu que le Drapeau flotte toujours vainqueur et fasse dans la mêlée claqueur fierement nos trois couleurs d'azur, de neige et de sang.

J'ai l'honneur, M. le Maire, de vous remettre ce monument qui atteste aux générations futures que si victimes de la fatalité, leurs devanciers n'ont pu vaincre, ils ont su glorieusement mourir. Votre patriotisme, le zèle constant que vous apportez à gérer les intérêts de la ville, me sont de sûrs garants que vous veillerez avec un soin jaloux à son entretien et à sa conservation.

Pour nous, mes chers camarades, qui avons rendu à nos frères morts l'hommage qui leur était dû, notre tâche est terminée.

Si cependant la Patrie courait de nouveaux dangers et que nos bras affaiblis par l'âge ne puissent la défendre, élevant nos cœurs, nous dirions : France bien aimée, noble et chère Patrie, nous avons en l'honneur de verser pour toi notre sang, aujourd'hui, suprême sacrifice, nous te donnons plus que notre vie, nous te donnons nos enfants et dans notre dernier souffle nous murmurerons encore : Vive la France !!!

M. Pezet, maire, prend la parole :

DISCOURS DE M. PEZET, MAIRE DE FIGEAC

Messieurs,

La ville de Figeac prend possession du monument élevé à la mémoire des enfants de l'arrondissement morts pour la Patrie en 1870-71.

Pieusement nous conserverons ce dépôt car il rappelle nos défaites, nos désespérances, il marque le devoir et peut ainsi préparer un avenir meilleur.

Cette guerre funeste que subissait la France, seule dans l'isolement où la tenait le reste du monde contre un peuple fort, depuis longtemps préparé, cette guerre, lui réservait les plus cruels destinées.

Après les succès éphémères du début, les désastres succédaient aux désastres ; malgré le courage héroïque de nos soldats, le sol de la Patrie était souillé, envahi. Nos armées mal vêtues, mal commandées luttèrent avec l'acharnement du désespoir, mais il fallut succomber sous le nombre.

Alors, la voix puissante de Gambetta fut entendue du pays tout entier et du nord au midi se releva brusquement cette vieille énergie nationale ; elle devait sauver la France du déshonneur.

Nos héros du passé ceux de la vieille monarchie, de la Révolution, de l'Empire ceux dont les existences payèrent la grandeur et l'unité nationales, ces âmes dont la fusion devait donner naissance à l'âme française, ces âmes revinrent à la vie pour réchauffer le cœur des hommes de 70 qui surent, comme leurs aînées, poursuivre la même rêve, s'oublier pour le salut de la Patrie.

Ils ont écrit de leur sang une sombre page de notre histoire, mais ils ont

démonstré une fois de plus que la Patrie n'est pas irréelle puisque des milliers et des milliers d'hommes qui valaient certes les hommes d'aujourd'hui n'ont pas hésité à s'imposer le plus grand et le plus noble des sacrifices pour sauvegarder l'intégrité de la France et lui conserver son honneur.

Ils étaient de ceux-là, nos braves enfants du haut Quercy, Aux armées du Rhin, sur la Loire, dans le Nord, partout où la France blessée, meurtrie, avait besoin d'aide et de secours. Ils étaient de ceux-là toujours face à l'ennemi, luttant sans défaillance, ne succombant que sous le nombre.

Eux aussi étaient des soldats de France, ils connaissaient leur devoir, ils voulaient l'accomplir.

Nombreaux alors furent les victimes nombreuses les actes d'héroïsme, et si le capitaine Anglade par son geste mâle et fier s'est ouvert à jamais les portes de l'histoire, il y pénétra escorté et suivi par ses compatriotes dont la fin obscure n'est pas moins glorieuse, puisqu'ils sont morts comme lui pour défendre la France envahie.

Ce sont ces hommes dont nous honorons aujourd'hui la mémoire ; leur souvenir malgré 37 ans écoulés est encore vivant dans nos cœurs, mais nous voudrions qu'il fut impérissable. Puisse ce monument dire aux générations de l'avenir ce que furent les enfants du Haut-Quercy à cette heure tragique où palpait la France.

On ne saurait en effet jamais trop développer le culte du sacrifice et de l'abnégation militaire dans le cœur de ces jeunes qui auront un jour mission de défendre le pays.

Loin de nous la pensée de faire naître dans leur esprit des idées d'aventure, des idées de conquêtes, mais il faut tempérer leur courage aux exemples du passé, il faut leur réveiller leur énergie, il faut qu'ils soient dignes de la France.

Qu'ils sachent combien est grand le patrimoine légué par les ancêtres, qu'ils connaissent leurs efforts pour le triomphe des idées de liberté, de justice et d'égalité, qu'ils sachent enfin que chaque tressaillement de la France a été ressenti par l'humanité tout entière.

Et c'est ce passé de gloires et de revers, de grandeurs et de misères, c'est cette histoire de France qui est aussi l'histoire du monde, que quelques revers essayent de faire disparaître sous le couvert d'idées généreuses qui cachent peut-être la faiblesse et la timidité.

Mais leurs tentatives seront vaines, déjà ces utopistes ont reçu une leçon de l'étranger.

Nos vieilles armées révolutionnaires, celles qui surgissaient du sol de la France pour sauver la Patrie en danger, ces armées de soldats improvisés qui s'en allaient par le monde semant les idées d'indépendance, tous ces apôtres glorieux de la liberté et de la fraternité des peuples, portaient dans le cœur d'abord, l'amour de la Patrie.

Pour eux l'amour de l'humanité n'excluait pas l'amour de la France, il n'en était qu'une extension plus grande, un rayonnement plus pur. Alors patriote voulait dire républicain.

Conservons à ce mot patriote sa signification révolutionnaire, puisqu'aujourd'hui nous sommes tous appelés à défendre le pays, puisque l'armée est nationale et que la Nation c'est la République.

Imitons nos aînés de la Révolution, nos conceptions ne seront jamais plus généreuses.

Mais si nous faisons sacré le soulèvement de tout un peuple pour repousser l'invasisseur, si nous souhâions que l'idée de Patrie soit toujours pieusement entretenue dans nos âmes, méfions-nous de ce patriotisme qui se complait en des manifestations tumultueuses et qui se mêle aux querelles des partis.

La France plane au-dessus des dissensions politiques, elle n'est l'appanage de personne, elle appartient à tous les Français qui ont du cœur.

Vous, anciens combattants, qui avez voulu vous souvenir, c'est l'exemple du vrai patriotisme, du patriotisme silencieux et recueilli que vous laissez aux générations futures ; cet exemple sera compris.

Pendant cette guerre néfaste, vous luttiez sans espérance, mais vous aviez toujours vivante devant vos yeux l'image de la patrie, c'était la source de vos sublimes dévouements.

Messieurs, devant ce monument qui doit dire à la postérité le nom des enfants du Haut-Quercy morts pour l'honneur de la France, une seule pensée doit nous unir, un même

Combattants de 1870-1871 qui, dans cette circonstance a fait preuve du plus grand dévouement.

Je tiens aussi à remercier bien chaleureusement le statuaire mon ami M. Seysès et son distingué collaborateur M. Thiers qui ont doté la Ville de Figéac d'une de ses plus belles œuvres. C'est en immortalisant par le bronze et par le marbre ceux qui ont donné leur vie pour la Patrie qu'on suscite les dévouements, qu'on montre aux enfants les exemples que le cas échéant ils pourraient avoir à suivre, et qu'on élève l'âme de la jeunesse à la hauteur de ses devoirs, et de ce que la France peut attendre d'eux.

Mais, ce monument aura un autre résultat. Aux étrangers qui viendront visiter Figéac, il sera le témoignage que pendant cette affreuse guerre de 1870, notre Arrondissement a su tenir son rang et que s'il le fallait la France pourrait encore compter sur lui.

Merci donc aux initiateurs de ce Monument, merci mes chers compatriotes : A vous de cœur.

De vifs bravos éclatent. La cérémonie est terminée mais la foule reste longtemps encore pour admirer le monument, c'est un vrai chef-d'œuvre d'art qui fait honneur au sculpteur, à l'architecte qui a dirigé les travaux, à l'érection du socle et au fondateur.

Le bronze représente le capitaine Anglade, du 2<sup>e</sup> tirailleurs algériens, notre compatriote entouré de trois soldats, un artilleur, un turco et un mobile. L'ensemble est d'un effet saisissant et fait l'admiration de tous.

Le bas-relief inerusté sur la paroi de face, représente une épisode de la bataille de Froeschwiller, où le 2<sup>e</sup> régiment de tirailleurs algériens se signala par l'abnégation de tous ses enfants, leur mépris de la mort, leur ténacité, sous le feu, leur audace dans la charge. Ce sont des démons qui criaient ce jour-là les Allemands affolés et terrifiés par ces hommes noirs, couverts de sang et de poudre, qui les chargeaient avec fureur.

La fête de nuit. La pluie, malheureusement a gâté un peu cette partie de la fête, néanmoins, le feu d'artifice a pu être tiré à la grande joie de la foule énorme qui se pressait. A 9 heures, la distribution des récompenses groupa toutes les Sociétés.

Puis après une bataille de confettis acharnée, un bal public eut lieu qui dura, malgré le temps, fort tard dans la nuit.

La fatigue eut seule raison des nombreux danseurs qui enfin se retirèrent pour aller prendre un repos bien mérité.

Le Concours musical. Dans la matinée, le concours choral et instrumental obtint un vif succès ; notons que l'Orphéon de Cahors fut très remarqué.

Du reste les récompenses obtenues le prouvent surabondamment. Voici le palmarès du Concours :

RÉSULTATS DU CONCOURS ORPHEONS  
*Lecture à vue*  
Division supérieure  
1<sup>er</sup> prix. Médaille de vermeil, grand module : Orphéon de Cahors.

1<sup>er</sup> Division, 1<sup>re</sup> Section  
1<sup>er</sup> prix. Médaille de vermeil, grand module : Sainte-Cécile de Montauban.

1<sup>er</sup> Division, 2<sup>e</sup> Section  
1<sup>er</sup> prix. Médaille de vermeil, grand module : Les Cigaliers Toulousains.

2<sup>e</sup> Division, 2<sup>e</sup> Section  
1<sup>er</sup> prix à l'unanimité. Médaille de vermeil, grand module : Union orphéonique de Villeneuve.

2<sup>e</sup> Division, 1<sup>re</sup> Section  
1<sup>er</sup> prix à l'unanimité. Médaille de vermeil, grand module : Union orphéonique de Decazeville.

2<sup>e</sup> Division, 2<sup>e</sup> Section  
1<sup>er</sup> prix à l'unanimité. Médaille de vermeil, grand module : Union orphéonique de Villeneuve.

2<sup>e</sup> Division, 1<sup>re</sup> Section  
1<sup>er</sup> prix. Médaille de vermeil, grand module : Les Cigaliers Toulousains.

2<sup>e</sup> Division, 2<sup>e</sup> Section  
1<sup>er</sup> prix. Médaille de vermeil, grand module : Union orphéonique de Villeneuve.

2<sup>e</sup> Division, 1<sup>re</sup> Section  
1<sup>er</sup> prix à l'unanimité. Médaille de vermeil, grand module : Union orphéonique de Villeneuve.

2<sup>e</sup> Division, 2<sup>e</sup> Section  
1<sup>er</sup> prix à l'unanimité. Médaille de vermeil, grand module : Union orphéonique de Villeneuve.

2<sup>e</sup> Division, 1<sup>re</sup> Section  
1<sup>er</sup> prix à l'unanimité. Médaille de vermeil, grand module : Union orphéonique de Villeneuve.

2<sup>e</sup> Division, 2<sup>e</sup> Section  
1<sup>er</sup> prix à l'unanimité. Médaille de vermeil, grand module : Union orphéonique de Villeneuve.

2<sup>e</sup> Division, 1<sup>re</sup> Section  
1<sup>er</sup> prix à l'unanimité. Médaille de vermeil, grand module : Union orphéonique de Villeneuve.

2<sup>e</sup> Division, 2<sup>e</sup> Section  
1<sup>er</sup> prix à l'unanimité. Médaille de vermeil, grand module : Union orphéonique de Villeneuve.

2<sup>e</sup> Division, 1<sup>re</sup> Section  
1<sup>er</sup> prix à l'unanimité. Médaille de vermeil, grand module : Union orphéonique de Villeneuve.

2<sup>e</sup> Division, 2<sup>e</sup> Section  
1<sup>er</sup> prix à l'unanimité. Médaille de vermeil, grand module : Union orphéonique de Villeneuve.

2<sup>e</sup> Division, 1<sup>re</sup> Section  
1<sup>er</sup> prix à l'unanimité. Médaille de vermeil, grand module : Union orphéonique de Villeneuve.

2<sup>e</sup> Division, 2<sup>e</sup> Section  
1<sup>er</sup> prix à l'unanimité. Médaille de vermeil, grand module : Union orphéonique de Villeneuve.

2<sup>e</sup> Division, 1<sup>re</sup> Section  
1<sup>er</sup> prix à l'unanimité. Médaille de vermeil, grand module : Union orphéonique de Villeneuve.

2<sup>e</sup> Division, 2<sup>e</sup> Section  
1<sup>er</sup> prix à l'unanimité. Médaille de vermeil, grand module : Union orphéonique de Villeneuve.

ESTUDIANTINAS  
*Exécution*  
Division de classement  
1<sup>er</sup> prix à l'unanimité. Médaille de vermeil, grand module : L'Estudiantina Ruthénoise de Rodez, classée en 3<sup>e</sup> Division, 1<sup>re</sup> Section.

*Honneur*  
1<sup>er</sup> prix. 50 fr. Palme de vermeil : L'Estudiantina Ruthénoise de Rodez.  
TROMPES DE CHASSE  
*Concours d'exécution*  
2<sup>e</sup> Division, 1<sup>re</sup> Section  
1<sup>er</sup> prix à l'unanimité. Médaille de vermeil, grand module : Les Sonneurs Ruthénois de Rodez.

*Concours d'honneur*  
2<sup>e</sup> Division, 1<sup>re</sup> Section  
1<sup>er</sup> prix. 50 fr. Palme de vermeil : Les Sonneurs Ruthénois de Rodez.

TAMBOURS ET CLAIRONS  
*Exécution*  
1<sup>re</sup> Division, 1<sup>re</sup> Section  
1<sup>er</sup> prix à l'unanimité. Félicitations du Jury et diplôme de direction à M. Teysède, directeur. Médaille de vermeil, grand module : Les Touristes de Brive.

*Honneur*  
1<sup>re</sup> Division, 1<sup>re</sup> Section  
1<sup>er</sup> prix. 50 fr. Palme de vermeil : Les Touristes de Brive.

La fête de lundi a été fort contrariée par les mauvais temps : ce fut bien regrettable, car elle s'annonçait très belle et très gaie.

L'animation fut grande quand même durant toute la journée et toute la soirée. En terminant nous adressons de vives félicitations aux organisateurs de ces belles fêtes et de bien sincères remerciements pour l'aimable accueil qu'ils ont fait aux étrangers.

L. B.  
Carayac  
*Culture du tabac.* — Les planteurs de la commune de Carayac sont avisés que l'inventaire des plantations commencent le 15 juillet, ils doivent régler leurs plantations en temps utile et se rendre sur le terrain pour assister aux vérifications de culture des employés.

Arrondissement de Gourdon  
*Gourdon*  
Certificat d'études. — Jeudi dernier a eu lieu, à Gourdon, l'examen du certificat d'études.

Ont été définitivement reçus :  
Garçons : Auricoste Roger, Courtiol Eloi, Delmas Joseph, Dalet Camille, Dumon Henri, Hamel Georges, Lacombe Alfred, Lompech Marcel, Maury Fernand, Passerieu Louis, Coldefy Lucien, de l'école de Gourdon.

Cambon André, de l'école de Lafontade. Sarrut Adrien, id. Costeraste Pramil Lucien, id. Prouilhac Jardel J.-B., id. St-Romain Courounet Firmin, de l'école d'Anglars-Nozac.

David Arthur, de l'école d'Anglars-Nozac. Loubié Paul, de l'école de Payrignac. Malbec Louis, id. Lasfargues V., id. Souillaquet Vayssières Jean-Baptiste de l'école de St-Cirq-bel-Abbre.

Bach Léopold, de l'école de St-Clair. Cassan, Jifin, id. Deviers Pierre, id. Faurie Antonin, id. Farganel Alain, de l'école de St-Projet. Constant Paul, id. Auzié Eloi, id. Rouffilhac-Villard Julien, id. Mauret François, id. Payrac.

Filles : David Henriette, Denis Irma, Glénadel Marie-Louise, Griffoul Marie, Pradère-Couderc Jeanne, Salvaos Marie, Jauvion Albanie, Salvat Pauline, Souleillou Ida, Valadié Marie-Jeanne de l'école de Gourdon.

Laborie Marie, de l'école de St-Romain. Vargues Elisa, id. Castanet Rachel, id. Costeraste. Gouloumés Valentine, id. Le Vigan. Hébray Adrienne, id. Rossignol Delphine, id. Villars Marie-Yvonne, id. Fajoles Laure, id. St-Projet. Bouyxou Lucie, id. St-Clair. Grandié Marie-Julia, id. Tardieu Juliette, id. Angl.-Nozac. Lacombe Henriette, id.

*Etat civil du 15 au 30 juin 1907.* — Naissances ; Bennet Jeanne-Emilie, à Lafontade. Mariages : Peyrègne Dominique, s. p. 55 ans, à Gourdon, et Blanc Marie épicière, 36 ans, de Gourdon.

Décès : Lamouroux Etienne, s. p., 75 ans, au Verdier Bas. — Gouygon Jeanne, 10 ans (hospice) — Toussaint Antoine, s. p., 54 ans, (hospice). — Salesse Marie, s. p. 84 ans (hospice). — Pouzalgues Gilbert, 16 ans, rue Pommeche. — Planche Anne, s. p. 80 ans, veuve Bouygués, à Cauzenille.

Milhac  
*La foire du 3 juillet.* — Belle foire, marchés bien approvisionnés : nombreuses affaires traitées ; les cours sont sensiblement les mêmes qu'à la dernière foire de Gourdon.

Les bœufs de boucherie se vendaient de 34 à 36 fr. les 50 kilos ; les moutons gras, de 34 à 38 fr. les 50 kilos, poids vif.

Les bœufs d'attelage, de 450 à 800 fr. ; les bouvillons, de 300 à 450 fr. la paire ; les agneaux, de 18 à 26 fr. la pièce suivant grosseur.

La volaille vieille a valu 80 centimes, les poulets de grain, de 90 c., à 1 fr., le demi-kilo ; les œufs, 70 c. la douzaine ; les oisons, de 5 fr. 50 à 8 fr. la paire.

Entre temps, nos paysans s'entre-tiennent des prochaines élections au Conseil général. Dans tous les groupes, il n'est question que du docteur Fontanilles. Le mouvement est général en faveur de cette candidature nettement républicaine.

L'hypothèse d'un concurrent réactionnaire n'est même pas envisagée ; l'opinion est faite. Le docteur Fontanilles est assuré d'un magnifique succès.

Gramat  
*Contrebandidier incorrigible.* — La gendarmerie de Gramat a mis encore une fois en arrestation le nommé Bouyssé, contrebandidier incorrigible.

Bouyssé, trouvé porteur de nombreux paquets d'allumettes de contrebande, a été transféré à Gourdon.

Souillac  
*Vol de farine.* — Dans la journée de samedi, le parquet de Gourdon s'est transporté à Souillac, pour enquêter au sujet d'un vol importants commis au préjudice de M. Malvy. A la suite de cette enquête, la gendarmerie de Souillac a procédé à l'arrestation de deux individus habitant notre ville depuis quelque temps.

Les inculpés qui ont fait des aveux ont été transférés à la prison de Gourdon dans la matinée dimanche.

Au dernier moment on nous annonce une nouvelle arrestation d'un commerçant, accusé comme indicateur et récepteur.

*Foire du 4 juillet.* — Voici les cours qui ont été pratiqués :  
Halle aux grains. — Blé de 19 fr. à 19 fr. 50 ; seigle, de 13 fr. 50 à 14 fr. ; avoine, de 10 fr. 50 à 11 fr. ; maïs, de 16 fr. à 16 fr. 50 ; pommes de terre, de 5 fr. 50 à 6 fr. ; noix, de 18 fr. 50 à 19 fr. 50, le tout l'hectolitre.

Place du Marché. — Poules de 5 fr. 50 à 6 fr. 75 la paire ; poulets de grain, de 90 centimes à 1 fr., le demi-kilo ; pigeons, de 1 fr. 50 à 2 fr. la paire ; dinde, 75 centimes le demi kilo ; canards, de 4 fr. 50 à 5 fr. 50 la paire ; chevreaux, de 4 à 5 fr. la pièce ; petits pousins, de 25 à 30 centimes la pièce ; oisons, de 2 fr. 50 à 3 fr. 50 ; canetons, de 1 fr. 25 à 1 fr. 50 le tout la pièce et selon la grosseur ; les œufs, de 70 à 75 centimes la douzaine.

Jardinage. — Petits pois, de 25 à 30 centimes le kilo ; carottes, navets, radis, poireaux, 5 centimes le paquet ; choux, de 10 à 20 centimes la pièce ; asperges, de 50 à 60 centimes la botte ; salades, 30 centimes la douzaine ; pommes de terre nouvelles, de 15 à 20 centimes le kilo.

Foirail aux bœufs. — Gros bœufs de travail, de 850 à 1.050 fr. ; bœufs ordinaires, de 700 à 800 fr. ; bouvillons, de 500 à 650 fr. ; veaux de 300 à 400 fr., le tout la paire ; bœufs gras, de 36 à 38 fr. ; veaux gras, de 41 à 43 fr., le tout les 50 kilos.

Foirail aux moutons. — Brebis de 26 à 34 fr. ; les agneaux d'élevage, de 18 à 26 fr. ; agnelets, de 8 à 12 fr., le tout la pièce et selon la grosseur ; moutons gras, première qualité, de 44 à 46 fr. ; deuxième qualité, de 40 à 42 fr. les 50 kilos.

Foirail aux porcs. — Nourrains, de 40 à 70 fr. ; porcelets, de 23 à 32 fr., le tout la pièce et selon la grosseur.

*Les pêcheurs à la ligne.* — Les personnes qui désirent faire partie de la Société des pêcheurs à la ligne de Souillac, sont priées de se faire inscrire sur la liste qui est déposée chez M. Bergerol, receveur-buraliste, route Nationale, à Souillac, où elles pourront prendre connaissance des principaux articles des statuts extraits des statuts de sociétés déjà établies.

*Lachapelle-Auzac*  
Accident. — M. Delsol, propriétaire au Chabournat, était occupé à couper du bois lorsque un faux coup de hache lui brisa le majeur de la main gauche. Le docteur Rebière, appelé en toute hâte, dut faire l'amputation de ce doigt.

*Saint-Sozy*  
Accident. — M. Longaygues, cultivateur à Saint-Sozy, était ces jours derniers à Lacave, occupé à la réparation d'un toit. Par suite d'un faux mouvement, il fut projeté sur le sol, où il se fractura l'avant-bras.

Le docteur Rebière, qui a donné ses soins au blessé, espère que quelques jours de repos suffiront pour sa guérison.

Chez nos voisins  
Lot-et-Garonne  
FUMEL  
Avis

Les habitants des quartiers de l'Usine et du Passage qui désirent faire partie du comité pour l'organisation des fêtes annuelles sont invités à se rendre à la réunion qui aura lieu le mercredi 10 courant à 8 h. 1/2 du soir au Bar Populaire Delhes.

La commission définitive sera nommée à cette réunion.

LA HERNIE  
LA NOUVELLE DÉCOUVERTE  
de M. A. CLAVERIE  
Le Grand Spécialiste de Paris

On a beaucoup parlé cette année, dans toute la Presse de la découverte sensationnelle d'un nouvel appareil herniaire dû au grand spécialiste de Paris M. A. CLAVERIE, et qui a valu à son inventeur, de la part de tout le Corps médical, un juste tribut de félicitations enthousiastes.

Ce nouvel appareil, résultat des perfectionnements incessants apportés au type primitif du Bandage Pneumatique sans ressort, est désormais le seul qui se moule exactement sur le corps sans se déplacer jamais et permet à tous, hommes, femmes, enfants, vieillards, de se livrer librement à leurs occupations habituelles et d'exercer, sans aucune gêne, les professions les plus pénibles.

Sous sa pression énergique, mais toujours facilement supportée, la tumeur disparaît sans laisser de traces, et c'est immédiatement le retour de la santé et des forces et la guérison à brève échéance.

Pour conserver à cette méthode incomparable toute sa valeur scientifique, M. A. CLAVERIE tient à en faire lui-même l'application, en faisant profiter ceux qui se confient à lui des conseils de sa haute expérience professionnelle.

Aussi, est-ce avec plaisir que nous pouvons annoncer l'arrivée dans notre région du renommé Spécialiste et nous ne saurions trop engager à aller le voir ceux de nos lecteurs et celles de nos lectrices qui souffrent de Hernies, Descentes, Efforts, Déplacement des organes, etc., dans la certitude qu'il trouveront, grâce à lui, un soulagement immédiat et définitif à leurs souffrances.

M. CLAVERIE recevra de 9 h. à 5 h. à :  
**GOURDON**, Vendredi 12 Juillet, Hôtel de l'Écu de France  
**CAHORS**, Samedi 13 Juillet, Hôtel des Ambassadeurs  
**DECAZEVILLE**, Dimanche 14 Juillet, Hôtel de France

**FIGEAC**, Lundi 15 Juillet, Hôtel des Voyageurs (Villa).  
**GRAMAT**, Mardi 16 Juillet, Hôtel de Bordeaux.

Ceintures ventrières perfectionnées CLAVERIE pour toutes les Déviations des organes de la Femme.

*Comment on meurt de rhumatismes*  
Les rhumatisants négligent trop souvent leur santé, se résignant à souffrir en attendant la fin de leur crise ou la saison meilleure. Ce n'est ainsi que souvent le rhumatisme se porte au cœur et que le malade en meurt. Il est cependant à la portée de tous de guérir en prenant chaque jour une dose de Sel de Vitell.

M. J. Bollot, 20 rue Geoffroy l'Asmier à Paris, envoie contre mandat de 3 fr. 15 une boîte de Sel de Vitell pour traitement de 20 jours. A Cahors pharmacie Fournié.

*Chemin de fer d'Orléans*  
Nouvelles cartes d'excursion en Touraine

En vue de faciliter le tourisme dans la région si intéressante des châteaux de la Loire, la Compagnie d'Orléans vient de créer des cartes d'excursions à prix réduits en Touraine, analogues à celles qu'elle délivre déjà pour les excursions en Auvergne, en Bretagne et dans les Pyrénées.

Ces cartes, délivrées toute l'année à Paris et aux principales gares de province, comportent la faculté de circuler à volonté dans une zone formée par les sections d'Orléans à Tours de Tours à Langeais, de Tours à Buzançais, de Tours à Gièvres, de Buzançais à Romorantin et de Romorantin à Blois.

Elles donnent en outre droit à un voyage aller et retour, avec arrêt facultatif, entre la gare de départ du voyageur et le point d'accès à la zone définie ci-dessus.

Leur validité est de 15 jours, non compris le jour du départ à l'aller, ni celui de l'arrivée au retour, avec faculté de prolongation à deux reprises de 15 jours, moyennant supplément.

Des cartes de famille sont délivrées avec une réduction de 10 à 50 0/0 sur les prix des cartes individuelles, suivant le nombre des membres de la famille.

Demande des cartes : à Paris, 6 heures avant le départ du train, dans les autres gares 5 jours à l'avance.  
Bulletin Financier

Paris, 8 juillet  
Quelques réalisations de bénéfices viennent alourdir aujourd'hui le marché.

La Rente française reste à 95,22. Dans le groupe des fonds russes la clôture s'effectue à un niveau légèrement inférieur à celui de samedi. Les 5 0/0 nouveau finit à 86,40 ; le 3 0/0 1891 à 60,40 ; le 1896 à 59,25 et le Consolidé à 73,25.

L'Extérieure espagnole se retrouve à 93,05, l'Italien à 101,70, le Portugais à 67 et le Turc à 95,15.

Le Rio-Tinto très discuté au début de la séance termine en nouvelle avance à 2228 grâce à une hausse du cuivre-métal. Les chemins français sans variations marquées se négocient : le Lyon à 1348 ; le Nord à 1752 ; l'Orléans à 1338 et l'Est à 907.

L'action Rente Foncière s'avance à 423 francs.

*Une simple question*  
La parole d'un habitant de Cahors n'est-elle pas plus convaincante que le langage incertain de personnes demeurant dans une ville éloignée ?

Mme Masbou, 107, Boulevard Gambetta, à Cahors, nous dit : « Voilà déjà quelques années que je souffrais des reins. Les douleurs me tenaient à certains moments d'une façon si aiguë dans le bas du dos et dans les côtes que je ne pouvais plus faire aucun mouvement. La nuit, je n'osais pas me retourner dans mon lit et je me levais le matin avant les membres raidis et ne m'esentant aucun courage pour me mettre au travail. Mes digestions étaient pénibles, j'étais toujours constipé ; mes urines étaient souvent épaisses et déposaient abondamment. J'étais d'autant plus découragé que je ne savais plus que faire pour trouver du soulagement. C'est alors qu'ayant entendu vanter les guérisons obtenus par l'emploi des Pilules Foster pour les Reins vendues à la pharmacie Orliac à Cahors, je voulais les essayer à mon tour. Je ne fus pas déçu dans mon espoir, et après avoir suivi bien exactement les instructions de la notice, je fus aussi heureuse que surprise de constater dès les premiers jours un soulagement très appréciable. Mes digestions étaient meilleures, la constipation disparaissait et je reposais mieux la nuit. Je me sentais plus forte, plus courageuse, moins triste et après deux semaines de traitement, mes maux et mes maux n'étaient plus qu'un mauvais souvenir. Je certifie exact ce qui précède et vous autorise à le publier ».

La faiblesse des reins se manifeste par une douleur sourde et une faiblesse dans le dos, le malade peut à peine marcher ; la douleur cruelle ne le quitte pas de la journée. Il en est de même la nuit où elle l'oblige à se démailler péniblement dans son lit en cherchant à dormir sans pouvoir reposer son dos, qui le matin à son lever, semble plus endolori que jamais.

Si vous ne voulez pas être désappointé, assurez-vous que ce sont bien les véritables Pilules Foster pour les Reins qui vous sont délivrées ; surtout méfiez-vous des imitations d'un aspect et d'un nom plus ou moins approchant, car vous n'auriez plus le résultat voulu. On peut se procurer dans toutes les pharmacies à raison de 3 fr. 50 la boîte ou de 10 fr. les 6 boîtes ou franco par la poste en envoyant le montant voulu à Spécialités Foster, H. Binac, Pharmacien, 25 rue St-Ferdinand, Paris.

J. C. 3.

**A vendre de suite  
L'HOTEL de la POSTE**  
Garni et meubl. — 12 chambres. — Vaste écurie, hangar, jardin et pré à Labastide-Murat (Lot)  
Facilités de paiement  
Ecrire à M. ATHANAZE, Jean, PROPRIÉTAIRE

**A VENDRE**  
POUR CAUSE D'ACCIDENT D'AUTOMOBILE  
UN COUPÉ  
Très léger, en excellent état.  
S'adresser au Bureau du Journa

**VALS**

**SAINT-JEAN** Maux d'Estomac, Appétit, Digestion.  
**PRÉCIEUSE** Foie, Calculs, Bile, Diabète, Goutte.  
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE des EAUX, VALS (Ardèche)

**FORCE VIRILE** retournée à tout âge par traitement scientifique innovant  
Ouvrage explicatif gratuit, demande. D'ORENTE, 20, r. Richer, Paris.  
Affections nerveuses, vices urinaux, automas et autres maux. Consultations : Mercredi, Jeudi, Samedi, de 4 à 6 heures.

**VALS**

**SAINT-JEAN** Maux d'Estomac, Appétit, Digestion.  
**PRÉCIEUSE** Foie, Calculs, Bile, Diabète, Goutte.  
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE des EAUX, VALS (Ardèche)

**FORCE VIRILE** retournée à tout âge par traitement scientifique innovant  
Ouvrage explicatif gratuit, demande. D'ORENTE, 20, r. Richer, Paris.  
Affections nerveuses, vices urinaux, automas et autres maux. Consultations : Mercredi, Jeudi, Samedi, de 4 à 6 heures.

**VALS**

# CHOCOLAT MENIER

Méfiez-vous  
DES  
Contrefaçons

## Bibliographie

### BIBLIOTHÈQUE DE MA FILLE

#### Ouvrages recommandés

Collections : 3 fr. 50 le volume broché.  
Toute abonnée au *Journal des Demoiselles* recevra au prix de faveur de 3 fr. 25, franco dans toute la France, un volume magnifiquement relié. Six volumes pour le prix de 18 fr. franco.

#### PRINCIPAUX AUTEURS :

MM. Aiguperse, Maryan, Du Campfranc, H. Bister, Zénaïde Fleuriot, Champol.

### Chemin de fer d'Orléans

#### Fête Nationale du 14 Juillet 1907

Validité exceptionnelle des billets  
*Aller et Retour*

A l'occasion de la Fête Nationale du 14 Juillet, les billets *Aller et Retour* à prix réduits, qui auront été délivrés aux prix et conditions des tarifs spéciaux G. V. n° 2, et G. V. n° 102, à partir du samedi 6 Juillet, seront valables pour le retour jusqu'au dernier train du Jeudi 18 Juillet. Ces billets conserveront leur durée normale de validité lorsqu'elle expirera après le 18 Juillet.

A l'occasion de la Fête Nationale du 14 Juillet, un train spécial à prix réduits, sera mis à la disposition des populations des départements de la Haute-Garonne, du Tarn, du Tarn-et-Garonne, du Lot, du Lot-et-Garonne et de la Dordogne pour leur permettre de se rendre à Paris. Ce train partira d'Agen le Vendredi 12 Juillet à 6 h. 38 du soir.

Il desservira les stations comprises entre :  
Toulouse, Albi, Montpezat, Montauban, Lexos, Laguépie, Agen, Tonneins, La Chapelle de Mareuil, Lalbenque, Cahors, Espère, Grolejac, Cazoules, Creysse, Mouleydier, La Rivière de Mansac, La Ressegue, Mussidan, Soubie, Beauronne, Ribérac, Périgoux, St-Pardoux-la-Rivière, St-Aulaire, Thiviers, La Coquille, Marmande et Cours-de-Pile.  
Au retour, le départ de Paris Austerlitz aura lieu le Vendredi 19 Juillet à 2 h. 40 du soir.

**PRIX DES PLACES, ALLER ET RETOUR**  
(Timbre quittance de 0,10 non compris)  
De Toulouse, Albi, Montpezat, Montauban, Lexos, Laguépie et des stations intermédiaires comprises entre ces divers points, à Paris (Austerlitz), 2° cl. 45 fr. ; 3° cl. 31 fr.

D'Agen, Tonneins, Lalbenque, Cahors, La Chapelle-de-Mareuil, Sauveterre-la-Lémance, Marmande, Cours-de-Pile et stations intermédiaires, à Paris (Austerlitz), 2° cl. 41 fr. ; 3° cl. 29 fr.

De Villefranche du Périgord, St-Cirq-Madelon, Cazoules, Creysse, Mouleydier, La Rivière de Mansac, La Ressegue, Mussidan, Soubie, Beauronne, Ribérac, Périgoux, St-Pardoux-la-Rivière, Eyzerac, St-Aulaire, Coujours-Badefols, La Croix-Rouge, La Coquille et des stations intermédiaires, à Paris (Austerlitz), 2° cl. 33 fr. ; 3° cl. 23 fr.

La Compagnie ne pouvant disposer pour ce train que d'un nombre limité de billets, la distribution cessera dès que ce nombre sera délivré et au plus tard le 11 Juillet à 6 heures du soir.

**Trains spéciaux à prix réduits des régions de l'Aveyron, du Lot et de la Corrèze pour Paris-Austerlitz, les 4, 12 et 18 Juillet 1907.**

Des trains spéciaux à prix réduits, comportant uniquement des voitures de 3° classe seront mis en marche le 4, 12 et 18 juillet prochain au départ des gares et sections ci-après et pour Paris-Austerlitz.

Le retour individuel des voyageurs ayant pris les dits trains sera autorisé dans un délai de 90 jours par tous les trains ordinaires.

#### PRIX DES PLACES (Aller et Retour)

Gares comprises entre Neussargues (inclus) et Saint-Ilhde (inclus) entre Figeac (inclus) et Lacapelle-Viescamps (inclus) entre Saint-Denis près Martel (inclus) et Laroque-hrou (inclus)..... 32 f. >

Gares comprises entre Loupiac Saint-Cristophe (inclus) et Vendes (inclus)..... 28 f. >

Gares comprises entre Larnac (inclus) et Giat (inclus) Clermont-Ferrand (inclus) à Eygurande, Merlines, Le Mont-Dore (inclus) à Laqueuille..... 27 f. >

La délivrance des billets aura lieu à Paris, à l'Agence Bonnet, 64, Boulevard Beaumarchais et aux gares de départ, elle commencera à ces gares 3 jours au moins à l'avance.

Il est accordée une franchise de 30 kilogrammes de bagages par place.

Il n'est fait aucune réduction spéciale sur le prix des billets pour le transport des enfants.

Pour plus amples renseignements, consulter les affiches spéciales.

## L. MAURY

Chirurgien-Dentiste de la Faculté de Médecine de Paris

Lauréat de l'École Dentaire de France

Successeur de BAKER

75, Boulevard Gambetta

Maison Bouysson, (de 9 à 5 heures)

Travail parfait et entièrement garanti

## LA POCHETTE NATIONALE NE RENVOIE PAS SES TIRAGES

# 15 JUILLET

### TIRAGE IRRÉVOCABLE DES PRIMES de la

## POCHETTE NATIONALE

(Autorisée par Arrêté Ministériel du 19 Février 1907)

Chaque Pochette contient 5 Billets de Loterie à UN fr. dont le Tirage aura lieu

le 15 Mars 1908 et

### PARTICIPE GRATUITEMENT

à 3 TIRAGES DE PRIMES

Les 15 Juillet, 15 Octobre et 31 Décembre 1907

### POUR CHAQUE POCHETTE

PRÈS DE

# 3 MILLIONS

### DE LOTS ESPÈCES

5<sup>FR.</sup> — EN VENTE PARTOUT — 5<sup>FR.</sup>

Pour recevoir directement la POCHETTE NATIONALE, envoyez m-<sup>FR.</sup> poste de 5 f. 20 à M. l'Administrateur de la POCHETTE NATIONALE, 5, r. Etienne-Marcel, Paris. Lot. recomm. 5 f. 50, Etrang. 5 f. 75.

### LE TIRAGE DU 15 JUILLET

## COMPREND 1803 LOTS

dont UN de 100.000 fr., 2 de 5.000 fr., etc.

### TRIBUNAL DE COMMERCE DE CAHORS

Le Tribunal de commerce de l'arrondissement de Cahors, siégeant en audience publique le vendredi 5 juillet 1907, a prononcé le jugement suivant :

vu la requête présentée à M. le Procureur de la République de Cahors par la demoiselle Euphrasie IMBERT, marchande de journaux, domiciliée et demeurant à Cahors, boulevard Gambetta, tendant à obtenir sa réhabilitation à raison de la déclaration de faillite prononcée contre elle par jugement du Tribunal de commerce en date du 4 août 1894.

Vu les pièces produites à l'appui de ladite requête et les articles 604 et suivants du Code de Commerce.

Attendu qu'il est justifié que ladite demoiselle IMBERT a intégralement acquitté en principal, intérêts et frais toutes les sommes par elle dûes.

Attendu que la demande a été affichée pendant un mois dans l'auditoire du Tribunal, conformément à la loi, et qu'aucune opposition à cette demande n'a été faite.

Que, dès lors, les formalités prescrites ayant été remplies et la demande étant justifiée, il y a lieu d'y faire droit.

Par ces motifs ;  
Le Tribunal, après avoir délibéré conformément à la loi, statuant publiquement et en premier ressort :

Déclare la demoiselle Euphrasie IMBERT réhabilitée et remise dans l'exercice de ses droits et actions quel-  
le avait perdus par sa faillite.

Dit que le présent sera transcrit sur le registre du Tribunal.

Pour extrait :  
Le Greffier du Tribunal de commerce,  
LAUNAY.

## A. WILCKEN

CHIRURGIEN-DENTISTE

DIPLOMÉ

DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE ET DE  
L'ÉCOLE DENTAIRE DE PARIS

DENTISTE DU LYCÉE GAMBETTA  
ET DE

L'ÉCOLE NORMALE  
D'INSTITUTEURS

Consultations tous les jours de 9 h. à 5 h.

69, BOULEVARD GAMBETTA

EN FACE LE CAFÉ TIVOLI

M. Wilcken n'a pas d'OPÉRATEURS

IL GARANTIT SON TRAVAIL

ATTENDU QUE TOUT EST FAIT PAR  
LUI-MÊME

Le propriétaire gérant : A. COUESLANT

# Imprimerie A. Coueslant

1, Rue des Capucins, CAHORS

### IMPRIMEUR :

De la Compagnie d'Orléans, de la Compagnie des Chemins de fer Nogentais  
DE L'UNION FRANÇAISE ANTIALCOOLIQUE, DE L'UNION FRANÇAISE DES FEMMES POUR LA TEMPÉRANCE  
de la Société française de Tempérance de la Croix-Bleue

du Club Cévenol, des Syndicats d'Initiative départementaux

des Associations des Anciens Elèves :

de l'École Normale des Instituteurs de la Seine,

DE L'ÉCOLE NORMALE DES INSTITUTEURICES DE LA SEINE,

du Lycée Fénélon et du Lycée Molléro

de nombreuses publications médicales, sténographiques et antialcooliques, etc., etc., etc.

OUVRAGES DE LUXE, TRAVAUX EN TOUS GENRES (ADMINISTRATIFS & COMMERCIAUX)

BROCHURES, JOURNAUX ILLUSTRÉS, PÉRIODIQUES, MÉMOIRES & THÈSES

## CIRCULAIRES, PROSPECTUS, AFFICHES, LABEURS

Étiquettes, Enveloppes, Têtes de Lettres, Factures, Registres

TABLEAUX, PROGRAMMES, CARTES COMMERCIALES, MENUS

Mandats, Souches, Lettres de Naissance, Mariage et Décès

## CARTES DE VISITE

PRIX MODÉRÉS